



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **9 juillet 2018**

Délibération n° 2018-2882

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Francheville

objet : Parking des 3 oranges - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Lundi 11 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 11 juillet 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillaud, Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, M. Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Vial), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Balas (pouvoir à Mme Nachury), M. Barret (pouvoir à M. Cohen), Mmes Beautemps (pouvoir à Mme Basdereff), Berra (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à Mme David), Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à M. Fromain), Curtelin (pouvoir à M. Germain), Devinez (pouvoir à M. Bret), Fenech (pouvoir à M. Huguet), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Ghemri, Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Lebuhotel (pouvoir à Mme Varenne), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Sannino (pouvoir à M. Bernard), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Calvel, Aggoun.

Conseil du 9 juillet 2018
Délibération n° 2018-2882

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Francheville

objet : **Parking des 3 oranges - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération "parking des 3 oranges" à Francheville fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Le parking des 3 oranges est situé dans le quartier du Châter à Francheville le Bas. Implanté au sein d'un tissu urbain ancien et dense, il dessert de nombreux équipements de quartier (écoles primaire et maternelle, relais d'assistante maternelle) et permet l'accès aux commerces de proximité.

Selon les résultats d'une enquête de stationnement réalisée début 2017, le parking du Châter connaît une très forte fréquentation liée au fonctionnement des équipements publics, notamment aux heures de pointe du matin et du soir.

L'emprise du parking des 3 oranges est bordée au nord et à l'est de plusieurs propriétés privées susceptibles de muter à moyen terme. Une réflexion plus globale visant à encadrer ces mutations et à restructurer le quartier est menée ; le projet d'extension du parking s'inscrit dans ce cadre.

II - Projet et programme

Le projet vise l'augmentation de la capacité du parking des 3 oranges. Préalablement à l'aménagement de l'aire de stationnement, il conviendra de procéder aux opérations de démolition d'une maison, au défrichage du terrain et à la dépose de réseaux.

Le programme des travaux consiste en la réalisation d'une aire de stationnement paysagée d'une capacité d'environ 30 places, accessible depuis le parking existant. L'extension s'inscrira dans la trame existante du parking des 3 oranges et dans les éléments existants de la parcelle bâtie : conservation du mur de clôture au nord, maintien et préservation des éléments arborés remarquables, préservation d'une limite végétalisée entre l'aire de stationnement et le cheminement piéton existant.

L'enveloppe financière prévisionnelle estimée pour la totalité des travaux est de 460 000 € TTC.

III - Individualisation d'autorisation de programme

La présente délibération a pour objet d'individualiser une autorisation de programme pour mener les études et les travaux d'aménagement.

Les dépenses relatives à l'opération sont estimées à 500 000 € TTC répartis comme suit :

- études et investigations préalables : 40 000 € TTC,
- travaux de démolition, de défrichage et de reprise de maçonnerie : 260 000 € TTC,
- travaux d'aménagement de voirie : 200 000 € TTC.

IV - Calendrier

Les travaux de démolition sont programmés pour le 4^{ème} trimestre 2018 et les travaux d'aménagement du parking devraient débuter au 1^{er} trimestre 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite de l'aménagement du parking des 3 oranges à Francheville.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, pour un montant de 454 134 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, réparti selon l'échéancier suivant :

- 124 134 € en 2018,
- 330 000 € en 2019,

sur l'opération n° OP09O5386.

Le montant total de l'autorisation de programme est donc porté à 500 000 € TTC en dépenses au budget principal en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 45 866 € TTC à partir de l'autorisation de programme études.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 11 juillet 2018.

.